

ACHETER UN CHAUFFAGE BOIS PAR INTERNET ?



Acheter son poêle à bois ou insert bois par internet, c'est délicat et risqué. Voici quelques conseils ...



En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation de l'Éditeur ou du Centre Français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris.

© XPair éditions, 2017

Novembre 2017

Acheter son poêle à bois ou insert bois par internet, c'est délicat et risqué. Voici quelques conseils ...

Acheter son chauffage au bois par internet est attractif mais attention ...



Chauffage au bois performant avec rendement supérieur à 90%. Avec l'esthétique en prime

Acheter son chauffage bois par internet est plutôt attractif, vous pouvez comparer les prix, aller d'une boutique à l'autre, vous apercevoir que le coût d'un poêle à bois varie du simple au double... Vous l'aurez compris, ce n'est pas simple du fait des caractéristiques nombreuses à comparer comme la puissance thermique, les émissions de CO, les dimensions, la technologie et le rendement, la conception en acier ou en fonte, et l'esthétique !!

L'achat direct est donc dangereux car l'enjeu c'est en premier lieu le coût de votre système de chauffage aux environs de 1000 euros pour un bon poêle à bûches. De plus, les poêles à bois sont de plus en plus achetés, au-delà de leurs performances énergétiques et environnementales, pour leur esthétique et design qu'ils inspirent. Ils sont des objets de décoration pour certains décideurs. Alors, nous comprenons mieux que les achats directs par internet de poêles à bois et autres inserts à bois, sont délicats.

Qui va poser votre chauffage acheté par internet ?



Chauffage au bois installé par un installateur RGE. Le client à bénéficier du crédit d'impôt à 30% et de la TVA réduite !

Par après, se posera la question également de la pose et de l'installation de votre poêle à bois qui vous l'achetez directement sur internet. Qui le fera et avec quelles garanties ? Si vous le passez pas par un installateur qualifié, le risque de fonctionnement sera toujours là et vous ne pourrez prétendre aux aides avantageuses comme le CITE, le crédit d'impôt qui vous remboursera 30% du prix de votre appareil de chauffage.

Nous conseillons dans tous les cas de faire poser votre appareil de chauffage par un installateur qualifié à mettre en œuvre des chauffages au bois et en particulier des installateurs agréés RGE (Reconnus Garants de l'Environnement) afin de bénéficier sans risques des aides de l'Etat.

Sans être alarmiste, il faudra également se poser la question en cas de mauvais fonctionnement de votre chauffage au bois, ou de sinistre (incendie ou intoxication) qui est responsable ? La réponse, si vous avez acheté directement par internet et si vous l'avez installé vous-même : VOUS!

Attention aux responsabilités que vous prenez vis-à-vis de votre assurance habitation !

Lectures recommandées

[Les poêles à bois](#)

[Avantages et conseils chauffage au bois](#)

Sources et liens utiles

www.atlantic.fr

www.flammeverte.org

www.vaillant.fr

Pour en savoir plus

[Le dossier CHAUFFAGE AU BOIS](#)

Novembre 2017



Jacques Ortolas

Jacques Ortolas s'est spécialisé depuis des années dans la recherche de solutions d'économies d'énergie et d'exploitation optimisées des installations. Son expérience en la matière en fait un expert reconnu qui participe fréquemment à des groupes de réflexion chargés de définir les politiques énergétiques et environnementales.